



Programme Colloque JURIS' CUP 2015

**LE SPORT, LA PLAISANCE ET LE DOMAINE PUBLIC MARITIME :
SUR L'EAU, DANS LES PORTS, SUR LE LITTORAL ET LES PLAGES**

Et l'actualité juridique de la plaisance

Validé 8h de formation*

Jeudi 17 septembre 2015

*Maison de l'Avocat 51 rue Grignan 13006 Marseille
8 h 30 - 18 h*

Actualité juridique de la plaisance

A) Actualité juridique et administrative de la plaisance

B) Revue de la Jurisprudence

PARTIE 1

Un quart de siècle d'évolution dans la plaisance et sur le DPM

1. **Règlementation concernant le navire et le matériel : 25 ans d'évolution**
2. **Régime juridique du skipper : 25 ans d'évolution**
3. **Droit de la consommation et développement de l'e-commerce dans le nautisme**
4. **Le rôle spécifique de la voile et des sports nautique dans les villes du littoral**
5. **Marseille : sport et voile**

PARTIE 2

Le sport et le domaine public maritime : sur l'eau, dans les ports, sur le littoral et les plages

Introduction

Les différents lieux d'exercice des activités nautiques

1. Le DPM et le sport

2. Organisation, autorisations et réglementations

2.1. Quel est le décisionnaire ?

Ministère de l'environnement (Natura 2000), Mairies, Conseils Généraux, Communautés d'agglomérations, Préfectures maritimes, CUM, etc...

2.2. Qui exécute en contrôle ?

- **Dans les ports : maires, maîtres de ports, gendarmes maritimes, douaniers, etc...**
- **Sur les plages**
- **Sur le littoral**

Conclusion

Le juste équilibre entre le développement du sport et les différentes contraintes

** Formation organisée avec le concours de l'Ecole des Avocats du Sud Est satisfaisant à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)*

BULLETIN D'INSCRIPTION A COMPLETER CI-DESSOUS



BULLETIN D'INSCRIPTION

JEUDI 17 SEPTEMBRE – 8h30 à 18h

**A renvoyer à la JURIS' CUP accompagné de votre règlement établi à l'ordre de :
JURIS' CUP**

**En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué*

INSCRIPTION AU COLLOQUE

Comprenant votre participation aux travaux, déjeuner, actes du colloque, et votre cotisation annuelle à l'association JURIS' CUP

Nombre de personne(s) : x 150 euros = euros*

VOS COORDONNÉES

Nom : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays _____

Tel fixe : _____ Tel mobile : _____ Fax _____

E-mail _____@_____._____